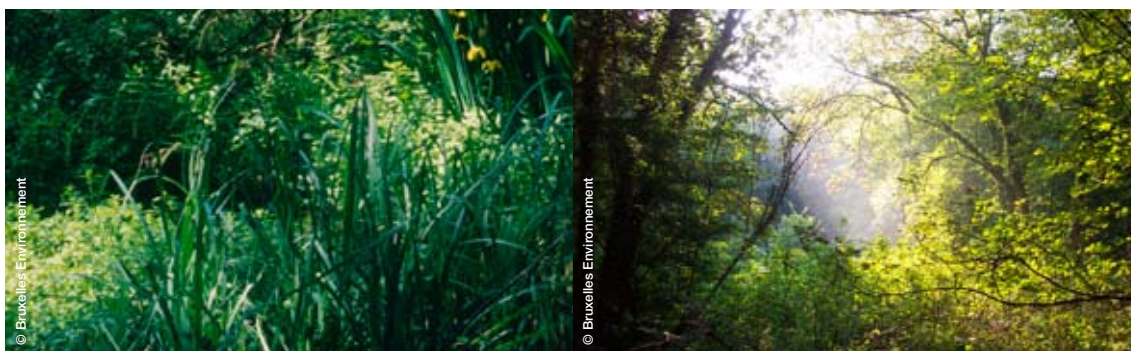




LA RÉSERVE DU KINSENDAEL-KRIEKENPUT

Un lambeau de forêt naturelle au cœur d'Uccle

A Uccle, non loin de la gare de Calvoet, la réserve naturelle du Kinsendael et ses extensions à l'est, le Kriekenput et la propriété Herdies, forment sur près de 10 hectares, un espace semi-naturel d'une remarquable diversité (forêt marécageuse ou mélangée, prairie humide ou à hautes herbes, vergers abandonnés, friches, sources, ruisseaux, étang). Il constitue d'ailleurs un nœud important du maillage vert et bleu bruxellois.



UN PEU D'HISTOIRE

Les premières mentions écrites de l'occupation du site remontent au Moyen Age. Au 14^e siècle, en effet, le fief de Groelst est morcelé et l'une des parcelles devient le Kinsendael. Il relève alors de la cour féodale d'Afflighem.

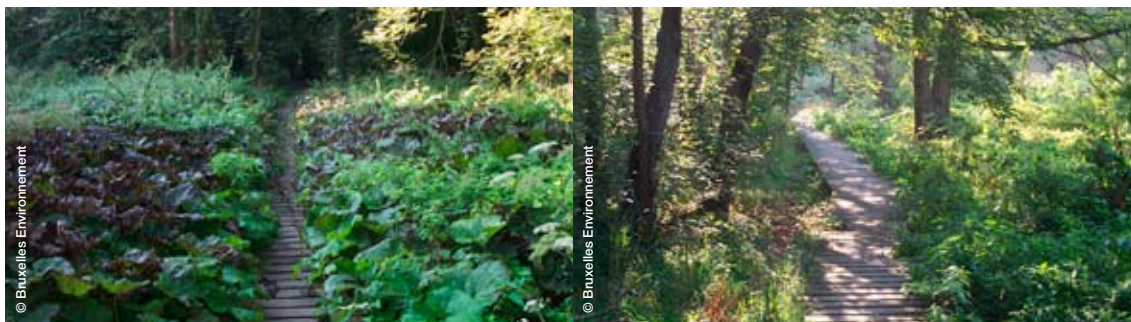
Le domaine – « het Hof te Glatbeke » – (terres, ferme, dépendances) se transmet alors de génération en génération d'abord au sein de la famille Van der Straeten, puis Waslanski. En 1828, il est vendu à Alphonse Marbais du Gratry, un conseiller à la Cour des Comptes, qui y fait d'importants travaux. La maison de campagne des derniers propriétaires (le baron Van der Linden d'Hoogvorst) devient un château néoclassique avec écurie, remise, maison de jardinier, étang, jardin potager, serres, jardin d'agrément et arbres fruitiers.

Entre 1855 et 1883, les terrains boisés situés sur la rive droite du Groelsbeek et qui faisaient eux aussi partie de l'ancien domaine de Groelst sont progressivement acquis et annexés au Kinsendael. Ils constituent l'actuel Kriekenput. Ce nom, littéralement « trou des cerises » ou « puits des cerises », viendrait de l'existence de cerisiers plantés de long de l'actuelle rue Engeland ; mais la présence d'un puits n'a jamais pu être démontrée ; à moins que ce soit le relief très encaissé de l'endroit qui ait suggéré cette appellation.

Charles Woeste, leader du parti Catholique et ministre d'Etat, devient propriétaire du Kinsendael en 1890. La famille revend le château et son splendide parc romantique en 1924. Deux propriétaires s'y succèdent encore avant que le site ne soit progressivement abandonné.

En 1960, la Compagnie Immobilière de Belgique achète les 7,4 hectares du Kinsendael en vue de le lotir une fois le site drainé et les sources mises à l'égout. Le vieux château, endommagé par un incendie au cours de la seconde guerre mondiale, est démoli, tandis que la partie ouest du jardin est nivelée, entraînant le comblement de l'étang. En prévision de l'arrivée de ces nouveaux habitants, la rue Engeland est également élargie. Mais une autre menace s'annonce : le percement du ring sud de Bruxelles. Pour protéger le quartier, la commune d'Uccle propose en 1974 d'inscrire le Kinsendael en zone d'espace vert, ce qui se concrétisera cinq ans plus tard. La Compagnie immobilière devra être indemnisée... En attendant, sans entretien, le parc est progressivement recolonisé par des espèces naturelles et retourne à l'état sauvage. Il est racheté par la Région bruxelloise le 4 mars 1988. Souhaitant protéger sa valeur écologique, elle lui octroie l'année suivante le statut de réserve naturelle domaniale.





DESCRIPTIF GENERAL : LA NATURE À L'ÉTAT SAUVAGE

A l'abandon depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le site du Kinsendael-Kriekenput est aujourd'hui un espace semi-naturel où se côtoient différents milieux.

A l'extrémité nord-ouest de la réserve, un étang d'environ 3.800m² a été reconstitué à l'emplacement d'une partie de la pièce d'eau qui existait au 19^e siècle et qui a été comblée il y a une quarantaine d'années. En inondant à nouveau cette zone, plusieurs arbres sont morts ou sont tombés. Ainsi, dans cet enchevêtrement d'arbres, s'est formé un échantillon de forêt inondée, écosystème très intéressant et aujourd'hui, assez rare en Europe.

Le réseau hydrographique du Kinsendael-Kriekenput, alimenté par de nombreuses sources, est important. Le Kinsendael traverse la propriété Herdies et le Kriekenput pour rejoindre le Geleystbeek dans le Kinsendael. Le Groelsbeek prend sa source à l'extrémité sud du Kinsendael et coule vers le nord ouest où à l'autre extrémité de la réserve, il alimente l'étang dont nous venons de parler. Le Geleystbeek vient de la propriété voisine du Papenkasteel. Jadis collecté à l'égout, il est maintenant raccordé au réseau hydrographique du Kinsendael. Dès lors, dans les criques de suintement, aux alentours des sources et le long des ruisseaux, s'est développée une forêt marécageuse où dominent l'aulne et le frêne. La végétation herbacée y est très riche : cardamine amère, bugle rampant, prêles des marais, pétasite, angélique sauvage, valériane officinale...

Ailleurs, entre les vieux arbres du parc plantés au 19^e siècle, sont apparus naturellement au fil des années, des érables sycomores, des frênes et des charmes. Les arbustes et les buissons (cornouillers, sureaux, groseilliers...) s'y sont aussi développés de manière exubérante. L'ensemble forme désormais une forêt mélangée dotée d'un sous-bois très dense difficilement pénétrable.

Dans le nord-ouest du site, là où le Kinsendael et le Groelsbeek ont rejoint le Geleystbeek, un ponton en bois permet aux promeneurs de longer dans une clairière, une prairie de hautes herbes riche en insectes. Plus au sud, à hauteur du Kriekenput, une petite prairie marécageuse traversée par le Groelsbeek, est aussi visible à partir d'un ponton. On peut y observer la renouée bistorte, la reine des prés, l'angélique et la salicaire.

Sur le cours du Geleystbeek subsistent quelques vestiges du parc paysager d'autrefois dont un faux rocher en ciment qui génère une agréable petite chute d'eau.

Pour préserver la richesse biologique de la réserve naturelle, la circulation des piétons est canalisée dans les zones les moins sensibles et les moins fragiles, sur un réseau de sentiers et de pontons qu'il est important de bien respecter.

Une plaine de jeu a été aménagée sur un remblai au nord-est du site dans une courbe de la rue Engeland.

La Promenade Verte qui permet aux cyclistes et aux piétons de faire le tour de la Région bruxelloise en passant par ou à proximité d'un maximum de parcs, de bois et d'espaces verts, traverse le Kriekenput et contourne le Kinsendael en longeant la rue Engeland.



FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

En raison de sa forêt marécageuse et de ses nombreux arbres creux, la réserve naturelle du Kinsendael-Kriekenput a été désignée en 1996 comme zone de protection spéciale Natura 2000 en application de la directive européenne « Habitat » 92/43/UE. En effet, ce site ouvert et arboré constitue avec treize autres stations du sud de Bruxelles, une aire de nourrissage pour onze espèces de chauves-souris. Attirées par les nombreux insectes qui peuplent le site, elles trouvent également dans les arbres creux ou couverts de lierre un habitat approprié. Ce statut impose à Bruxelles Environnement-IBGE une gestion du site qui tienne compte de ces habitats spécifiques.

De nombreuses sources et suintements alimentent le réseau hydrographique du Kinsendael-Kriekenput en eau de qualité. Ce qui favorise le maintien dans l'étang et le Geleytsbeek des épinoches, curieux petits poissons au dos bardé de trois épines, mais aussi, parmi les batraciens, du triton alpestre et ponctué, de la grenouille rousse et du crapaud commun.

Le canard colvert et la poule d'eau profitent également de ce milieu humide de qualité pour nicher dans la réserve. Mais d'autres visiteurs de marque sont régulièrement observés : le martin pêcheur, la bergeronnette des ruisseaux et la rousserolle verderolle.

L'avifaune du Kinsendael-Kriekenput est en réalité particulièrement riche. Outre les oiseaux aimant l'eau et ceux que l'on rencontre un peu partout à Bruxelles (pigeon ramier, pie bavarde, fauvette...), on y trouve de nombreuses espèces cavernicoles comme le pic vert, le pic épeiche, le pic épeichette (à peine plus gros qu'un moineau), la mésange nonnette, la sittelle torchepot...et des espèces forestières comme le pouillot fitis, la grive musicienne, le geai des chênes...

Les arbres qui ont été plantés dans le domaine au milieu du 19^e siècle au moment de sa transformation en parc romantique à l'anglaise sont aujourd'hui l'une des richesses de la réserve naturelle ; pour certains par leur taille – c'est le cas d'un platane d'Orient (*Platanus orientalis*) et d'un peuplier du Canada (*Populus canadensis*) –, pour d'autres en raison du type d'essence (par exemple le tulipier de Virginie – *Liriodendron tulipifera*) ou de leur rareté comme le marronnier à petites fleurs, un buisson ne dépassant pas 3 m de haut et produisant de minuscules marrons.

PRINCIPE DE GESTION

Le plan de gestion garantit l'évolution naturelle du site (gestion dite « intégrale ») en limitant l'entretien aux interventions de sécurité (élagage ou abattage des arbres dangereux en bordure des chemins), au curage épisodique des mares pour éviter leur atterrissement, au fauchage des prairies à l'automne pour qu'elle ne soient pas recolonisées par une végétation forestière et aux réparations du mobilier, des clôtures et des pontons.

Le bois mort n'est pas enlevé. Toujours sur pied ou couché, il sert en effet de refuge à la faune et de substrat aux différentes formes de champignons.

Le long de la rue du Puits, dans la friche du Kriekenput, un arrachage de renouées du Japon est effectué chaque année pour que cette plante exotique invasive ne s'étende pas et surtout ne prenne pas la place des espèces locales.

Le site du Kinsendael-Kriekenput constitue un nœud important du maillage bleu bruxellois. Une partie de l'ancien étang a été reconstituée. De même, le Geleytsbeek qui, avant d'entrer dans la réserve était rejeté à l'égot au niveau de la rue Engleland, a été dirigé dans une conduite séparée pour pouvoir être reconnecté sur le Groelsbeek qui coule à ciel ouvert dans la réserve.



ESPACES VERTS PROCHES

Au nord-ouest, la plaine du Bourdon et le Keyenbempt.

Au nord-est, le site du Broek.

A l'est, le plateau Engeland, le Papeenkasteel, le cimetière d'Uccle, le parc de la Sauvagère et le Kauwberg.

A l'ouest, la propriété contigüe du tennis club « Le Roseau » est gérée dans une optique écologique.

Au sud, les squares des Mirabelles et des Mérisés.

Au sud-est, le domaine de l'Institut Pasteur, les Bois de Buysdelle et de Verrewinkel.

Au sud-ouest, le cimetière de Saint-Gilles.

Superficie : Kinsendael 7 hectares 50 ares, Kriekenput 1 hectare 50 ares, propriété Herdies environ 1 hectare.

Typologie : Réserve naturelle.

Propriétaire : Région de Bruxelles-Capitale.

Gestion : Bruxelles Environnement-IBGE.

Classement : le Kinsendael et le Kriekenput ont reçu le statut de réserve naturelle le 26 juin 1989. Le premier est classé comme site depuis le 17 juin 1993, le second depuis le 28 avril 1994.



INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Espace ouvert accessible en journée.

Les surveillants forestiers du département Forêt de Bruxelles Environnement-IBGE circulent dans la réserve.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous **en cas d'urgence** :

- au service forestier : 0497/599 362 ;

- à Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be.

EQUIPEMENTS

Pontons d'observation en bois, panneaux d'information à l'entrée du site, plaine de jeux, poubelles aux entrées.

ENTRÉES

Cinq entrées donnent accès à la réserve naturelle du Kinsendael à Uccle : deux rue du Roseau et trois rue Engeland. Les entrées au Kriekenput, chemin du Puits et rue Engeland, ont été aménagées dans le cadre de la Promenade Verte. La propriété Herdies n'est pas accessible au public.

ACCESSIBILITÉ PMR

L'accès aux réserves naturelles est impossible aux personnes à mobilité réduite.

TRANSPORTS PUBLICS

Entre 2007 et 2009, la STIB opère une vaste restructuration de son réseau pour améliorer la mobilité à Bruxelles. D'importants changements de lignes auront lieu au cours de cette période. Nous vous invitons à consulter le [site de la STIB](#) pour connaître les lignes de transport en commun qui vous conduiront vers le parc dont il est ici question.

Train : Uccle Calevoet.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le dépliant de Bruxelles Environnement-IBGE :

- La réserve naturelle du Kinsendael.
(À commander au 02/775 75 75 ou via info@bruxellesenvironnement.be).
- Plus d'info sur [le patrimoine architectural de la Région](#).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).
- Plus d'info sur [Natura 2000](#).
- Plus d'info sur [la Promenade Verte](#) qui traverse la réserve naturelle.

